

SIGMAFAST™ 20

DESCRIPTION

Primaire glycérophthalique modifié pigmenté au phosphate de zinc, applicable en forte épaisseur

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- Bonnes propriétés anticorrosives en ambiances aériennes
- Séchage rapide
- Manipulation rapide
- Recouvrable par la plupart des mono ou bicomposants
- Adapté pour l'exposition aux conditions atmosphériques
- Sans plomb ni chromate
- Peut être spécifié comme système monocouche en direct sur métal pour les environnements C1 et C2 selon l'ISO 12944

COULEUR ET NIVEAU DE BRILLANCE

- Rouge-brun, gris (autres teintes RAL sur demande)
- Mat

DONNÉES DE BASE À 20°C (68°F)

Informations sur le mélange	
Nombre de composants	Un
Masse volumique	1.5 kg/l (12.5 lb/US gal)
Extrait sec en volume	55 ± 2%
COV (fournis)	Directive 2010/75/EU, SED: max. 258,0 g/kg UK PG 6/23(92) Appendix 3: max. 382,0 g/l (env 3,2 lb/US gal)
Épaisseur recommandée du film sec	50 - 75 µm (2,0 - 3,0 mils) par couche
Rendement théorique	7,3 m ² /l pour 75 µm (294 ft ² /US gal pour 3,0 mils)
Sec au toucher	15 minutes
Délai de recouvrement	Minimum: 45 minutes
Stabilité au stockage	Au moins 24 mois stocké dans un lieu frais et sec

Note:

- Voir DONNEES COMPLEMENTAIRES - Délais de recouvrement

SIGMAFAST™ 20

ETAT ET TEMPÉRATURE DU SUPPORT RECOMMANDÉS

Préparation de surface

- Acier ; grenailé jusqu'au degré de soin Sa2½ selon norme ISO
 - Acier ; au minimum gratté, brossé jusqu'au degré de soin St2 selon norme ISO
 - Acier recouvert d'un primaire d'atelier ; balayé à l'abrasif ou nettoyé manuellement jusqu'au SPSS-Ss ou SPSS-Pt2
-

Température du support

- La température du support pendant l'application et le séchage doit être supérieure à 5°C (41°F)
 - La température du substrat pendant l'application et le séchage doit être au moins de 3°C (5°F) au-dessus du point de rosée
-

MODE D'EMPLOI

- Bien remuer avant emploi
 - La température de la peinture doit être de préférence supérieure à 15°C (59°F), sinon il peut être nécessaire de diluer pour obtenir la viscosité d'application
 - Un excès de diluant diminue la limite de coulure
 - Une ventilation adaptée doit être maintenue pendant l'application et le séchage
-

Pistolet pneumatique

Diluant recommandé

THINNER 21-06

Taux de dilution

5 - 10%, en fonction des épaisseurs demandées et des conditions d'application

Diamètre de la buse

1,8 - 2,0 mm (env. 0,070 - 0,079 in)

Pression à la buse

0,4 MPa (env. 4 bar; 51 p.s.i.)

SIGMAFAST™ 20

Pistolet airless

Diluant recommandé

THINNER 21-06

Taux de dilution

0 - 5%, en fonction des épaisseurs demandées et des conditions d'application

Diamètre de la buse

Approx. 0.38 – 0.48 mm (0.015 – 0.019 pouce)

Pression à la buse

12,0 - 16,0 MPa (env. 120 - 160 bar; 1741 - 2321 p.s.i.)

Brosse/rouleau

Diluant recommandé

THINNER 20-05

Taux de dilution

0 - 2%

SOLVANT DE NETTOYAGE

- THINNER 21-06

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Délai de recouvrement pour une épaisseur de film sec jusqu'à 75 µm (3,0 mils)				
Recouvrable par...	Délai	10°C (50°F)	15°C (59°F)	20°C (68°F)
Avec des produits glycérophthaliques (par ex. SIGMAFAST 20 et 40)	Minimum	1.5 heures	1 heure	45 minutes
	Maximum	Illimité	Illimité	Illimité
Avec des produits à bi composant : SigmaCover 456, SigmaCover 435, SIGMADUR 520	Minimum	12 heures	10 heures	8 heures
	Maximum	Illimité	Illimité	Illimité

Note:

- Le support doit être sec et exempt de toute contamination

SIGMAFAST™ 20

SECURITE

- Se référer aux Fiches de Données de Sécurité et étiquettes pour des exigences de sécurité et de précaution complètes
- Comme pour toute peinture à base de solvant, éviter l'inhalation du brouillard de pulvérisation ou des vapeurs et tout contact entre la peinture humide et les yeux ou la peau

DISPONIBILITÉ MONDIALE

PPG Protective & Marine Coatings a pour objectif de fournir le même produit dans le monde entier. Cependant, de légères modifications du produit sont parfois nécessaires pour respecter les règles nationales ou locales. Dans ce cas, une autre fiche technique du produit sera utilisée.

REFERENCES

- Information sheet | Explanation of product data sheets

GARANTIE

PPG garantit (i) son droit sur le produit, (ii) que la qualité du produit est conforme aux spécifications de PPG pour un produit de ce type en vigueur au moment de la fabrication et (iii) que le produit livré sera libre du droit légitime de toute tierce partie en matière de violation de tout brevet américain relatif au produit. IL S'AGIT DES SEULES GARANTIES CONSENTIES PAR PPG ET PPG REJETTE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE, CONFORMÉMENT À LA LOI OU DÉRIVANT DE LA LOI, CONCERNANT LA COMMERCIALISATION OU L'USAGE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUTE AUTRE GARANTIE D'ADAPTATION À UN OBJECTIF OU USAGE PARTICULIER. Toute réclamation relative à cette garantie doit être notifiée par écrit par l'Acheteur à PPG dans les cinq (5) jours suivant la découverte par l'Acheteur du défaut signalé, mais en aucun cas après l'expiration de la durée de conservation applicable du produit ou un an après la date de livraison du produit à l'Acheteur, selon ce qui arrive en premier. Toute absence de communication d'une telle non-conformité par l'Acheteur à PPG, selon les termes mentionnés ci-dessus, empêchera l'Acheteur de bénéficier de cette garantie.

LIMITATIONS DE RESPONSABILITE

EN AUCUN CAS PPG NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE, EN VERTU D'UNE QUELCONQUE THÉORIE DE RÉPARATION (SOIT PAR NÉGLIGENCE, SOIT PAR RESPONSABILITÉ INCONDITIONNELLE OU RESPONSABILITÉ CIVILE) DE TOUS DOMMAGES INDIRECTS, SPÉCIAUX, FORTUITS OU CONSÉCUTIFS LIÉS À, PROVENANT OU DÉCOULANT DE L'UTILISATION DU PRODUIT. Les renseignements figurant sur la présente fiche ne sont donnés qu'à titre indicatif et sont basés sur des essais en laboratoire considérés comme fiables par PPG. PPG peut modifier à tout moment les renseignements contenus dans cette fiche à la suite d'une expérience pratique et de l'évolution continue du produit. Toutes les recommandations ou suggestions relatives à l'utilisation du produit PPG, que ce soit dans la documentation technique ou en réponse à une demande spécifique ou autre, sont basées sur des données qui sont, à la connaissance de PPG, fiables. Les produits et les renseignements y afférents sont conçus pour des utilisateurs ayant les connaissances et compétences industrielles requises et il appartient à l'utilisateur final de déterminer si le produit est adapté à l'application visée, et l'Acheteur sera considéré comme seul juge et responsable à ce propos. PPG n'exerce aucun contrôle sur la qualité ou l'état du support, ni sur les différents facteurs qui influencent l'usage et l'application du produit. Par conséquent, PPG réfute toute responsabilité en cas de perte, blessure ou dommage résultant d'une telle utilisation ou du contenu de cette fiche technique (sauf accords écrits contraires). Des variations dans les conditions d'application, des changements dans les procédures d'utilisation ou l'extrapolation de données peuvent entraîner des résultats non satisfaisants. Cette fiche remplace toutes les versions précédentes et il appartient à l'Acheteur de s'assurer que ces renseignements sont d'actualité avant d'utiliser le produit. Les fiches en vigueur pour tous les produits PPG Protective & Marine Coatings sont disponibles sur www.ppgpmc.com. Le texte anglais de la présente fiche prévaut sur toute traduction.